

Jean d'Outremeuse, polygraphe liégeois (+ 1400) et les reliques

Philippe George

Trésor de la Cathédrale de Liège

<philippe.george@tresordeliège.be>

[Extrait des [Folia Electronica Classica](#), t. 33, janvier-juin 2017]

Note Liminaire

Nous adressons des remerciements chaleureux à notre collègue louvaniste, Jacques Poucet, gestionnaire actuel des *Folia Electronica Classica* (FEC), venu récemment à Jean d'Outremeuse après avoir longtemps étudié les origines et les premiers siècles de Rome. Il travaille actuellement, avec Anne-Marie Boxus, à une traduction en français moderne du premier livre du *Myreur des Histors*. Mais ce sont les articles qu'il a publiés ces dernières années sur le polygraphe liégeois dans plusieurs fascicules des *Folia Electronica Classica* (FEC [22](#), [23](#), [24](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)) qui ont attiré notre attention et nous ont donné l'occasion d'entrer en rapport avec lui. Il nous a aimablement proposé d'accueillir dans les FEC, en pre-print, le présent article traitant de l'importance des reliques dans *Ly Myreur des Histors*. On y trouvera le texte de la conférence que nous avons prononcée le 6 février 2015 à la Sorbonne (Maison de la Recherche), lors des journées d'études qui se sont tenues à Paris les 5 et 6 février 2015 et qui étaient intitulées « *Saintuaire. Les reliques dans les textes français du Moyen Âge (XI^e-XVI^e siècles)* ». La version imprimée de cette conférence paraîtra prochainement dans les Actes des journées d'études.

Ph. G.

« Forte chouse est à croire chu que j'ay dit ; et se n'astoit chu que Dies est touz poisans et parfais, si puet faire ancors plus grande, s'ilh li plaisoit, tant com emmi, le creroy à mesaise ; car qui vuet, ilh le croit ; qui ne vuet noin ; mains qui me trait à croire est chu que j'ay dit de Dieu » (*Ly Myreur*, IV, 58).

À Liège, l'oeuvre de Jean d'Outremeuse fait partie des sources historiques narratives incontournables, mais souvent trop ou plutôt mal exploitées¹.

Les reliques, le « quatrième pouvoir », ce sont les ossements des saints mais aussi toutes les reliques représentatives ou de contact, et les œuvres d'art qui les subliment².

Clerc, poète et chroniqueur liégeois (1338-1400), le polygraphe Jean d'Outremeuse fait aussi l'objet de la recherche internationale sur les « textes vernaculaires médiévaux » et le romancier se profile³.

Éléments bibliographiques

Jean d'Outremeuse est à la fois le compilateur d'une septantaine de sources littéraires, sans compter les chartes et diplômes utilisés, et le traducteur qui met à la portée des laïcs des textes qui leur étaient jusqu'alors inaccessibles. Son œuvre est destinée « a toutes et singulieres personnes et par especial aux prinches et toutes gens qui n'ont l'entendement de latin » (éd. GOOSSE, *cfr infra*, p. 1). *Cfr* M.-Th. de MEDEIROS, « Dans le sillage de Jean le Bel », dans *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 10 | 2003, mis en ligne le 30 novembre 2009, consulté le 2 novembre 2014.

Pour la bibliographie générale, on pourra se reporter à différents sites : [Arlima](#) (français), [Narrative Sources](#) (belge), [La vie en proses](#) (italien), ainsi qu'au livre d'A.-Fr. CANNELLA, *Gemmes, verre coloré, fausses pierres précieuses au Moyen Âge. Le quatrième livre du « Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses » de Jean d'Outremeuse*, Paris-Liège, 2006.

¹ C'est pour nous un plaisir de dédier cet article à la mémoire de Luc-Francis Genicot (*cfr* note 4). – Nous n'avons pas la prétention d'être exhaustif sur ce sujet tant il est vaste mais tout au moins de nourrir le commentaire sur un thème qui nous interpelle depuis longtemps chez le chroniqueur liégeois, d'en donner au minimum les références aux passages relevés dans *Ly Myreur*, et de lancer quelques pistes de recherche dans un bas Moyen Âge qui nous est moins familier. Ainsi, après notre communication à la Sorbonne en février 2015, nous avons poursuivi nos dépouillements et trouvé encore plus d'une centaine de témoignages supplémentaires (*cfr* note 143), sans qu'il nous soit possible de les utiliser ici.

² Parmi nos souvenirs en ancien français, le « baiser à nud » du crâne des saints (Ph. GEORGE, *Reliques. Le quatrième pouvoir*, Bruxelles-Nice, p. 48).

³ « de mon temps de ma jovente je astoie jovene por cronisier, et quand je fuy devenu homme et je commençay à estudoier les histors et croniques, si les enamay mult », *Ly Myreur*, VI, p. 637.

Nos références renverront à l'édition d'A. Borgnet et St. Bormans, *Ly Myreur des histors*, Bruxelles, 1864-1880, en six tomes, dont les cinq premiers ont fait l'objet d'éditions numériques : [Tome I](#) (1864), [Tome II](#) (1869), [Tome III](#) (1873), [Tome IV](#) (1877) et [Tome V](#) (1867). Un [tome VII](#) (1887) de 530 p., dû à St. Bormans, contient l'introduction générale et une ultra-précieuse « Table analytique des matières », qui sert d'index.

Des fragments du second livre ont été publiés par A. GOOSSE, *Jehan d'Outremeuse. « Ly Myreur des Histors ». Fragment du second livre (Années 798-826)*, Bruxelles, 1965. Quelques passages en sont accessibles [sur la Toile](#).

La *Geste de Liège*, une autre œuvre du chroniqueur liégeois, a paru, sous forme d'appendices, dans les différents tomes du *Myreur*. Quant à l'ouvrage de J.-A. SCHELLER, *La geste de Liège, par Jehan Des Preis, dit d'Outremeuse*, Bruxelles, 1882, ce n'est pas une édition, mais un glossaire philologique. Il en existe une version [électronique](#)

Jehan vécut aussi à l'ombre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, le dépôt d'archives principal de l'époque.

Aussi se pose immédiatement la question de savoir quelle part les reliques occupent dans son œuvre⁴. Une estimation à la grosse louche donnerait 5% des innombrables pages de son *Myreur des histors*, cette histoire universelle en prose, depuis la création jusqu'au XIV^e siècle⁵.

Jehan sait toujours tout sur ce que les autres ignorent. À propos des reliques, quelles sources utilise-t-il ? Quelle créance leur apporter ? Quels sont ses centres d'intérêt ? Quel choix opère-t-il ? Le Liégeois va-t-il alourdir son « casier judiciaire » ou, au contraire, se montrer un historien de son temps ? Au second degré, le noble que ce notaire aspirait à être, ce « Jehan des Prés » issu d'un lignage qu'il encense, est en tout cas attachant par sa vision des faits et savoureux par son *francois* teinté du terroir, « une langue wallonisée »⁶. Si on

⁴ Nous avons consacré deux séminaires à ce sujet dans le cadre de notre cours d'hagiographie & d'histoire monastique à l'Université de Liège en 2010-2011 et en 2014-2015. Y ont pris part Anne-Pascale Courtoy, Marie Hella, Pierre Swennen, Anne Fagnard, Josée-Anne Lenaers, Nicole Thonnard, Raymond Lamette, Sandro Iezzi, Corentin Donneaux et Araks Telimyan. – Peut-être est-ce Luc-Francis Genicot qui nous a fait penser à cette problématique lorsqu'il nous a remis pour le *Bulletin du Vieux-Liège*, que nous éditons à l'époque, son article *Le témoignage de Jehan d'Outremeuse sur l'architecture et la construction du bas Moyen Âge en pays mosan* (n° 296, 2002, p. 263-292), où il sélectionne 129 extraits du *Myreur* selon son angle d'attaque. Aussi dédions-nous cet article à la mémoire de cet historien de l'art († 2007), « historien de l'architecture et archéologue du bâtiment », fils de médiéviste, si enclin à l'interdisciplinarité, dont nous gardons un fort bon souvenir.

⁵ Nous nous sommes concentré sur *Ly Myreur*, dont le dernier livre serait perdu et qui s'arrête ainsi à l'année 1340 ; les autres œuvres du Liégeois mériteraient un même examen et comparaison. E.M. JONSSON, *Le Miroir : naissance d'un genre littéraire*, Paris, 1995. – Cl. THIRY, « Jehan d'Outremeuse entre épopée et chronique : quelques histoires liégeoises », dans *Actes du colloque de la Société Rencesvals* (2002), Arras, 2005, p. 17-32. Cette estimation est basée sur la *Table analytique des matières* à la fin de l'édition au mot « reliques » et sur un dépouillement général de l'ouvrage car on s'aperçoit vite que l'auteur parle des reliques des saints en de nombreux endroits, presque à chaque saint qu'il évoque, non pas spécialement avec le mot « reliques » mais avec des informations sur l'élévation, la translation, et le culte du saint : son corps saint, ses « osseals », sa « fietre », et, pour reprendre le vocabulaire que nous avons inauguré lors du colloque de Boulogne à propos des reliques historiques : suaire-relique, image-relique, textile-relique... si bien qu'il faut dépouiller complètement l'édition et que l'on trouve ainsi près de cent cinquante occurrences qui concernent les reliques. Voir aussi la note 1.

⁶ L'expression est de Claude Thiry. Luc-Francis Genicot écrivait : « sa langue, d'essence wallonne, est parsemée d'irrégularités, orthographiques et grammaticales, et elle estropie une foule de noms propres » (*op. cit.*, p. 268). Jehan d'Outremeuse qualifie lui-même sa langue de *francois*, de *roman*, de *roman francois*, de *roman liégeois* (d'après L. MICHEL, *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jehan d'Outremeuse*, Bruxelles, 1935, p. 47).

lui prête cet humour, ne peut-il relativiser notre vision du Moyen Âge ? Que l'on compare sa prose et sa vision des événements, par exemple, aux bourdes que des médiévistes de renom ont parfois pu commettre sur certains sujets, surtout sur le sujet des reliques qui a longtemps fait l'amusement des scientifiques avant de devenir un objet historique à part entière ! Mais au Moyen Âge, et bien après, les reliques sont un sujet sérieux.

Depuis Godefroid Kurth⁷, et même avant lui⁸, tout historien liégeois s'est un jour frotté à l'œuvre de Jean d'Outremeuse⁹. Les non-liégeois commencent aussi à s'y intéresser, faut-il citer récemment Colette Beaune¹⁰, Pierre Courroux¹¹, Dominique Boutet¹², Jacques Poucet ou Édina Bozóky ? Sans doute à cause de sa chronique touche à tout qui fait partie des sources narratives explorées lors de toute recherche liégeoise, au sens diocèse de Liège ; ensuite parce que les chroniques liégeoises sont innombrables à recopier Jean d'Outremeuse¹³. Les tableaux pleins de couleur et de vie qu'il brosse de certains sujets sur lesquels toutes les autres sources sont muettes n'incitent-ils pas à le recopier ?¹⁴ Sûrement aussi à cause de l'impact de l'œuvre de Jean d'Outremeuse qui a été utilisée comme une histoire du pays de Liège sans critique, comme l'écrivait déjà en 1910 Godefroid Kurth.

Pour prendre un exemple récent, en 1982, un éminent professeur d'histoire de l'art de l'Université de Liège s'est laissé prendre au piège à propos des célèbres fonts baptismaux de Liège, aujourd'hui à Saint-Barthélemy et jadis à côté de la cathédrale. Il n'a pas hésité à accorder créance à une affirmation d'un érudit du XVII^e siècle qui en réalité recopiait Jean d'Outremeuse et selon lequel les fonts auraient été saisis lors de la prise de Novare par les troupes impériales au XII^e siècle et non exécutés à Liège comme on le sait par un témoignage

⁷ G. KURTH, *Étude critique sur Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, 1910.

⁸ S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge, Étude critique*, Bruxelles, 1903.

⁹ P. ALEXANDRE, « Jean d'Outremeuse » dans le *Dictionnaire d'Histoire et de géographie ecclésiastique*, vol. XXVII (2000), col. 406-408.

¹⁰ C. BEAUNE, « Saint Michel chez Jean d'Outremeuse », dans *Culte & pèlerinage à saint Michel en Occident*, Rome, 2003, p. 387-401.

¹¹ P. COURROUX, « Godefroid Kurth et Jean d'Outremeuse : un historien du XX^e siècle face à l'invention historique », dans *Médiévales*, n° 64, 2013, p. 153-171 ; IDEM, « L'Écriture de l'histoire dans les chroniques de langue française (XII^e-XV^e siècles). Les critères de l'historicité médiévale », dans *Perspectives médiévales*, t. 36, 2015 (accessible [sur la Toile](#)) et IDEM, *Hériter du passé, inventer le passé chez Jean d'Outremeuse et Philippe Mousket*, dans *Des nains ou des géants ? Emprunter et créer au Moyen Âge*, Turnhout, 2016, p. 149-166 (accessible [sur la Toile](#)).

¹² D. BOUTET, « Le Myreur des Histors de Jean d'Outremeuse et la réécriture des traditions arthuriennes et mérovingiennes », dans *Le Moyen Âge par le Moyen Âge même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 2012, p. 39-52.

¹³ Pendant des siècles *Ly Myreur* a été recopié, abrégé, diffusé : à titre d'exemple la bibliothèque de l'Université de Liège conserve une bonne centaine de manuscrits de la *Chronique du Pays de Liège* aux XVI^e et XVII^e siècles qui s'inspirent de Jean d'Outremeuse et qui mériteraient un bon *stemma codicum*. S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, Bruxelles, 1931.

¹⁴ C'est un metteur en scène extraordinairement habile, un cinéaste par anticipation très doué selon J. STIENNON, « Une trouvaille de Jean d'Outremeuse : le combat de trois Ogier contre trois Roland », dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, n° 266, 1994, p. 151-164. Il est excessif (le *mult* quelque chose) et sensible au merveilleux et à l'extraordinaire.

contemporain avant 1108. Toute l'histoire de l'art mosan, dont c'est la merveille, se voyait d'un coup revisitée : ... encore un coup de Jean d'Outremeuse¹⁵ !

I. La part locale

Comme Liégeois bien sûr et proche de la cathédrale, Jean d'Outremeuse s'intéresse aux principaux saints du diocèse et du « trésor » de la cathédrale avant la lettre¹⁶ : dans l'ordre chronologique Materne¹⁷, Servais¹⁸, Domitien¹⁹, Jean l'Agneau²⁰, Ode, Remacle²¹, Hadelin, Perpète²², Théodard²³, Lambert, Pierre & Andolet, Hubert²⁴, Floribert et Mengold.

Jean d'Outremeuse a bien sûr utilisé la *Geste des Évêques de Liège* initiée par Hériger vers l'an mil, poursuivie par Anselme, Gilles d'Orval au XIII^e siècle et Jean de Hocsem au XIV^e : il s'inscrit dans leur continuité.

¹⁵ « Le plus ancien témoignage » relatif aux fonts proprement dits, à savoir leur mention explicite et détaillée en 1118 dans le *Chronicon rythmicum Leodiense*, poème anonyme contemporain rédigé par un clerc liégeois. Nous renverrons à l'analyse complète de G. Xhayet dans *Études sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège*, rassemblées et publiées par G. XHAYET & R. HALLEUX, Liège, 2006, p. 13-20.

¹⁶ Nous renverrons à notre article « Le trésor des reliques de la cathédrale Saint-Lambert de Liège », dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. CXVII, 2013, p. 63-141.

¹⁷ *Ly Myreur*, III, 313, anno 842 : « si fut translateis à Saint-Lambert à Liège, et mis en fietre par dedens l'filtreal de bois ».

¹⁸ Anno 388, mort de saint Servais « ensevelis en la crypte » (*Ly Myreur*, II, 96) et plus loin « le corps en une capse » (*ibidem*, II, 252). La clé donnée par saint Pierre à saint Servais retient fortement l'attention de Jean d'Outremeuse qui consacre plusieurs pages sur les miracles qu'elle opère (*ibidem*, II, 96-99).

¹⁹ *Ly Myreur* IV, 457 et notre article sur Godefroid de Huy, auteur des châsses de Domitien et de Mengold.

²⁰ Comme évêque de Maastricht, successeur d'Ébregise, Jean l'Agneau occupe une place plus grande que d'autres (*Ly Myreur*, II, 276), notamment avec le miracle du bâton qui fleurit. Si Hériger raconte l'épisode, des différences existent. Les relations de Jean d'Outremeuse avec le Neufmoustier expliqueraient-elles le recours à des traditions hutoises ? Le laboureur de Tihange, localité proche du Neufmoustier, fut enseveli dans la chapelle castrale de Huy (*Ly Myreur*, II, 288-289). Sur Jean l'Agneau, notre article « De constructione - de consecratione ecclesiae Hoyensis (1066) », dans *Hortus Artium Medievalium*, Zagreb, vol. 20/2 (2014), avec bibliographie utile.

²¹ Selon Jean d'Outremeuse, saint Remacle mourut en 690, enseveli dans l'oratoire de saint Martin « dedens le capittle » (*Ly Myreur*, II, 319). L'abbé Granonyus (Goduin) « le fist lever de là ilh gisoit, et le fist remettre dedens l'engliese Sains-Pire en une fierte d'or et d'argent ». La source sont les *Gesta episcoporum Leodiensium* dont la réédition et la traduction seraient les bienvenues, *cfr* nos articles « Vies & Miracles de saint Domitien (ca. 535-549), évêque de Tongres-Maastricht et patron de la ville de Huy », dans *Analecta Bollandiana*, t. CIII, 1985, p. 305-351, et t. CXIX, 2001, p. 5-32, en particulier p. 27-31.

²² Anno 589, Perpète enseveli dans l'église Saint-Vincent à Dinant est translaté à Notre-Dame « reveremment mis en une fiestre » : il y opère des miracles (*Ly Myreur*, II, 271).

²³ Anno 633, martyr et miracles de Théodard (Thyars), *Ly Myreur*, II, 327-8. Le corps est mis « en une fietre d'or et d'argent mult noblement » et ramené à Maestricht par Lambert, puis à Liège par Hubert : « ilh giest dedans le fiestre qui siet en l'engliese de Liege, avec le corps sains Lambers et Madalberte, la nourriche sains Lambers ». Rappel à nouveau *Ly Myreur*, II, 414-415, avec une précision : « une filtreal (petite châsse) de bois ».

²⁴ Les moines de Saint-Hubert « si venoient sovent à Liege suppliant al evesque Walcuans que ilh le vuilhe otrieralconnes reliques ou de corps saint dont ilh pousissent avoir alcons emolumens » et obtiennent anno 867 (historiquement 825) « li corps saint hubert qui fut li premier evesque de Liege qui gisoit ensevelis en le crotte en l'engliese saint Pire à Liege » (*Ly Myreur* III, 379, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 282 n° 78).

Jean d'Outremeuse parle aussi des reliques importées à Liège : Madelberte, Odile, Jacques et Laurent.

De même, des reliques de Tongres et de Maastricht, sièges antérieurs de l'évêché²⁵, et de Namur²⁶, ou du Neufmoustier, ce monastère aux portes de Huy où s'éteignit vers 1174 l'orfèvre Godefroid « le plus subtil ovrier du monde »²⁷ : Jean d'Outremeuse recopie ici l'obituaire du Neufmoustier²⁸.

Pour ne prendre en détail que le cas de saint Lambert :

Anno ... « Sains Huber à cel temps estoit, par marchans de Venise, biens proveus de nobles pieres precieuses, et fist faire une noble fietre d'or et d'argent mult bien ovreit, où ilh fut mis dedens le fietre de bois où sains Lambers estoit enclouses ; et chis fut mis tout emmy le fietre d'or et d'argent et de pires precieuses, et puis à unc dez coronis fut unc fitreal de bois mis, où les osseals de corps sains Thyart estoient enclouses »²⁹.

Anno 978 « ilh estoit en son fietre enmi l'englise residens et presens toudis à totes ses heures ; et ches rentes vout-ilh que li fabrich del englise dispensat et despendist al ovreir ale perfection del englise »³⁰.

Anno 1000 environ : « Enmi cel cuer fut li fietre saint Lambert assis, sor X pilers de marbre, et tout enclouz de trelhiche de fer, à chandelhiers tout entour »³¹.

Anno 1106 : « Adont fut mise le fietre saint Lambert tout emmi l'englise, droit desous où li coronne pente, car ilh n'y avoit point de cuer ; et là demorat enclouz de trelhez de fier (grilles) lonctemps »³².

Anno 1187 : « A cel temps fisent grant miracles li fietrez, et Dies par eouz, que tous li monde venoit à Liege en peregrimage et apportoient grant argent qu'ils offroient à saint Lambert pour son englise redifiier »³³.

Anno 1197 : « Or, devant l'ateit de cuer qui seoit emmi l'englise, fut mis, sour VIII pilers, I cyboire III pies hals (de haut) sus le pavement ; si oit I table de marbre sus, où li corps sains

²⁵ Anno 384 saint Servais amène de Tongres à Maastricht des reliques, *Ly Myreur*, II, 94.

²⁶ *Ly Myreur*, IV, 246 (Étienne IX, ancien archidiacre de Liège, donne à l'église Saint-Aubain « des mult saintez reliques del vray corps Saint Albain »), (une dent de saint Pierre et le chef de saint Paul le confesseur donnés au comte de Namur par l'empereur), *ibidem*, 569-570.

²⁷ On retrouve cette expression pour d'autres artistes appréciés pour la qualité de leur travail, voir notamment J. LECLERCQ-MARX, « Les inscriptions dans l'œuvre de frère Hugo », dans *Autour de Hugo d'Oignies [Cat. d'exposition]*, éd. R. DIDIER et J. TOUSSAINT, Namur, 2003, p. 132-152, et nous renverrons à nos deux articles sur Godefroid : « Le plus subtil ouvrir de monde » Godefroid de Huy, orfèvre mosan, dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1996, p. 321-338, et « Sur la terre comme au ciel » L'évêque de Liège, l'abbé de Stavelot-Malmedy, le droit, la justice et l'art mosan vers 1170 », *ibidem*, 2013, p. 225-253.

²⁸ Ch. RENARDY, *Le Livre des morts du Neufmoustier à Huy - 1130-1787*, Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, Série grand in-8° C 25, sous presse.

²⁹ *Ly Myreur*, II, 415.

³⁰ *Ly Myreur*, IV, 140, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 282 n° 78.

³¹ *Ly Myreur*, IV, 141, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 280 n° 65.

³² *Ly Myreur*, IV, 303, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 280-281 n° 70.

³³ *Ly Myreur* IV, 480, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 283 n° 84. La cathédrale a brûlé en 1185.

Lambers fut cuchiez, dedens le fietre de bois où ilh fut mis par saint Hubert ; et fut enclouz de trelhez (grilles) de fier à candelers de fier doreit d'or, et avoit des tasses (attaches) doreis, à pires precieuses, à pied et à chief ; et n'y oit altre nobleche se che ne sont draps d'or, car li feux et l'achat de Bulhon fist les pires absenteir (disparaître), et l'or et l'argent »³⁴.

Anno 1249 : « li fietre fut mis en tressorier deleis (derrière) le vielh cuer »³⁵, lors de la construction du nouveau chœur gothique de la cathédrale.

Anno 1319 : « Et fut fait I fietre de covre (cuivre) doreit qui fut enssi grans com vos veeis deseur le porte de hors, là ilh siiet ; et fut assis deleis les oriloiges. Et de cel fietre fut fais, jusques al vies hors de Saint-Cosmes et Saint-Damien, I pont (?) de bois et de cloef, si que le XXVIIIe jour d'avrilh fut li vasseale (cercueil) de bois, que saeais astoit, et dedens (*mis*) le vray corps de Saint-Lambert, dedens le tressorier qui fut en vielh hors »³⁶.

II. La part internationale

Comme pèlerin réel ou potentiel, Jean d'Outremeuse s'intéresse aux grands lieux de pèlerinage riches en reliques.

Constantinople

L'empereur de Constantinople montre à Charlemagne « beaucoup de saintes reliques » et lui en donne³⁷. De retour de Jérusalem, Charlemagne repasse à Constantinople et le roi Richier lui montre « plusieurs belles reliques ; et ayant ouvert un coffre, issit une odeur si glorieux et aromatique qu'ilh quident tous estre en paradis »³⁸. Des miracles surviennent, dont le bois de la croix qui fleurit ; Richier en remplit des fleurs un gant de l'évêque Turpin qui s'élève en l'air.³⁹

En passant, on fera remarquer que la figure historico-légitime de Charlemagne, pourtant si fortement ancrée dans la tradition liégeoise, est concurrencée par la vaillance omniprésente d'Ogier le Danois⁴⁰. Ce véritable héros national local sert à l'auteur à inscrire le passé liégeois dans l'histoire du monde⁴¹. L'image de ce « reconstitueur » du passé

³⁴ Ly Myreur, IV, 534, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 281 n° 72. L'achat bien connu du château de Bouillon par l'évêque Otbert aurait privé la châsse de son orfèvrerie.

³⁵ Ly Myreur, V, 285, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 273 n° 18.

³⁶ Ly Myreur, VI, 250, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 282 n° 75.

³⁷ Ly Myreur, III, 12.

³⁸ Ly Myreur, III, 17.

³⁹ Ly Myreur, III, 17-18.

⁴⁰ E. POULAIN-GAUTRET, *La tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIII^e siècle. Permanences et renouvellement du genre épique médiéval*, Paris, 2005, p. 360-362.

⁴¹ Ed. BOZÓKY, « L'invention du passé liégeois chez Jean d'Outremeuse », dans *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé au Moyen Age et à la Renaissance*, éd. P. CHASTANG, Paris, 2008, p. 75-88.

liégeois est nourrie de traditions légendaires qui remontent aux IX^e-X^e siècles⁴². Si « la dimension hagiographique » d'Ogier est incontestable, elle n'est pas bâtie sur les reliques. Dans la reconstruction fictive de Liège ou de Tongres⁴³, Jean d'Outremeuse privilégie les aspects économique et administratif, et ce sont des miracles qui interviennent⁴⁴. Seules deux translations de reliques sont mentionnées : celle de Materne et celle d'Hubert⁴⁵.

Jérusalem

À Jérusalem, Charlemagne prie devant « I tombe où ilh avoit escript desus que fut ensevelis saint Pire li petis »⁴⁶. Il « prist les reliques de corps sains, qui estoit enfermeis en une viel huge qui odorent de odour aromatique ; si le fait tresseir sour I somier (enlever sur un cheval) et fut puis mise par Charle à saint Denis en Franche »⁴⁷.

On apprend que Charles donna à Saint-Denis des reliques de la croix, la couronne, un clou, le suaire du Christ, la chemise de la Vierge, les langes du Christ⁴⁸, le bras de saint Siméon.

Ces reliques n'apparaissent pas à Saint-Denis avant la fin du XI^e siècle. Le bras de Siméon était un bras dressé, orfévré, avec au milieu de la paume un petit Enfant Jésus que le vieillard Siméon porta dans ses bras. Il aurait été donné à l'abbaye, suivant un récit légendaire tardif, par Charles le Chauve, tandis que le Clou et le fragment de la Couronne sont reliés à Charlemagne et à son voyage mythique à Jérusalem. Ces reliques étaient conservées dans la crypte d'Hilduin du IX^e siècle que Suger s'efforça de respecter : il les décrit dans ses *Mémoires* (1144-1155) lors de la consécration de sa nouvelle construction en 1140⁴⁹.

⁴² Commentaire et bibliographie utile dans J. STIENNON, « Le portrait physique et moral de Roland par Jean d'Outremeuse », dans *Bulletin de la Société Royale le Vieux Liège*, n° 250, 1990, p. 127-141, notamment les travaux de Rita Lejeune et de Madeleine Tyssens (« Jean d'Outremeuse et le passé légendaire liégeois », dans *Faculté ouverte, Langues et littératures romanes*, 4, Liège, Université, Faculté de Philosophie et Lettres, 1984, pp. 1-25. 35) et EADEM, « Jean d'Outremeuse, les origines légendaires et le passé carolingien de la patrie liégeoise. Modalités d'une reconstruction du passé », dans T. NYBERG *et alii*, *History and heroic tale, a symposium*, Odense, 1985, p. 173-205.

⁴³ Reste Huy, et les liens déjà mentionnés avec Jean d'Outremeuse, *cfr* F. DISCRY, « La Chanson de Geste du comte Basin de Huy », dans *La Vie wallonne*, 35 (1961) 167-207.

⁴⁴ Outre les expéditions de Charlemagne, Ogier devient évangéliste en Orient. Aucune mention de reliques dans son entreprise de croisade : les voyages orientaux d'Ogier sont inspirés d'une version liégeoise du voyage de Jean de Mandeville, *cfr* *La version liégeoise du Livre de Mandeville*, éd. M. TYSENS & R. RAELET, Bruxelles, 2011.

⁴⁵ *Cfr supra*.

⁴⁶ *Ly Myreur*, III, 80.

⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁸ « ly petis drapeilhons en queis Jesu-Christ fuit faissiet (emmaillotté) », *Ly Myreur*, III, 18.

⁴⁹ Bibliographie utile dans notre ouvrage *Reliques. Le quatrième pouvoir*, p. 275-277. – *Cfr* L. MICHEL, *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, 1935, p. 326.

Aix-la-Chapelle

Lors de la consécration de l'église d'Aix-la-Chapelle, Charlemagne « y mist les joweals qu'ilh avoit apportez de la citeit de Constantinoble »⁵⁰.

Rome

Jean d'Outremeuse consacre une dizaine de pages à la Rome des reliques⁵¹, liant très nettement les indulgences accordées à la réputation des objets sacrés que recèlent les édifices⁵². Le Latran avec son *Sancta sanctorum* retient en particulier son attention.

Dès 1300, Boniface VIII institue le jubilé qui attire à Rome des milliers de pèlerins. En faisant le tour des églises, les Romieux peuvent obtenir la rémission complète de leurs péchés.

Les *Mirabilia urbis Romae* (milieu du XII^e siècle), description de Rome et de ses églises, connurent un grand succès et débouchèrent sur de nombreuses traductions⁵³. Le public cible était les pèlerins mais aussi tout curieux des antiquités⁵⁴ : ce fut un genre littéraire très populaire. Le genre des *Indulgentiae ecclesiarum urbis Romae* comporte une liste d'églises avec le nombre d'indulgences que pouvaient y obtenir les fidèles. Jacques Poucet a démontré que les pages 58 à 85 du premier livre de *Ly Myreur des Histors* de Jean d'Outremeuse contiennent une adaptation française des *Mirabilia* (p. 58 à 73) et des *Indulgentiae* (p. 73 à 85)⁵⁵.

La traduction française de Jean d'Outremeuse, qui annonce 472 églises dont 7 principales, Saint-Pierre en tête, s'insère dans un modèle de traductions allemandes bien identifié par

⁵⁰ *Ly Myreur*, III, 18. Voir L. MICHEL, *op. cit.*, p. 312-313.

⁵¹ *Ly Myreur*, I, 74-84.

⁵² La théorie du trésor des grâces semble apparaître au XIII^e siècle. Les indulgences sont un moyen d'assurer le salut de l'âme qui les rapproche des reliques : leur contrôle relève de part et d'autre du pouvoir ecclésial. L'ostentation et l'accumulation des reliques donnent lieu à une comptabilisation d'indulgences en faveur des spectateurs dans des sanctuaires privilégiés. Cfr Ph. CORDEZ, « Les usages du trésor des grâces. L'économie idéale et matérielle des indulgences au Moyen Âge », dans *Le trésor au Moyen Âge. Questions et perspectives de recherche*, Neufchâtel, 2005, p. 55-88.

⁵³ Remarquable analyse par J. POU CET, « Jean d'Outremeuse, traducteur des *Mirabilia* et des *Indulgentiae* », dans *Folia Electronica Classica* (Louvain), t. 25 ([janvier-juin 2013](#)).

⁵⁴ Une des versions latines est le *De mirabilibus civitatis Romae* de Nicolas Rosell du milieu du XIV^e siècle. – La chronique latine de Martin de Pologne, aussi appelé Martin d'Opawa ou von Troppau, chroniqueur allemand († 1278) est utilisée par Jean d'Outremeuse, qui d'ailleurs la cite dans son introduction au *Myreur*.

⁵⁵ Jacques Poucet a démontré que Jean d'Outremeuse traduit et adapte une version des *Mirabilia* au sens strict. Elle commence par : « Or est raison que (= *Il convient maintenant que*) nous devisons la fachen de Romme, solonc chu que Estodiens le dist en ses croniques, etc. » (p. 58), et se termine par : « Se vos dis que en lée (= *en elle, à Rome*) avoit mult de choises merveulheux, plus al dire verteit (= *plus, à dire vrai*) que nos n'avons deviseit deseur ; si nos en tairons à tant (= *nous arrêterons toutefois d'en parler davantage*), et se deviserons l'estat del Engliese, qui puis fut à Rome et est, que noble et sainte doit-ons clameir ». (p. 73). Dans ce paragraphe qui sert de transition, la formule *l'estat del Engliese* introduit le second exposé, consacré aux *Indulgentiae* : « Chi apres s'ensiwent les indulgenches des englieses de Romme. Et deveis savoir promierement que en la citeit de Romme sont IIIIc et LXXII englieses, etc. » (p. 73), et la phrase finale marque bien le statut de digression de l'ensemble : « Si est de raison que nos laisons atant chu (= *il convient que nous abandonnions tout cela*), et revenons à nostre matiere où nos le lassammes » (p. 85).

Nine Robijntje Miedema⁵⁶. L'exemple de Saint-Pierre est parfaitement détaillé par Jacques Poucet⁵⁷.

Jean d'Outremeuse établit son tour de Rome comme suit :

Saint-Pierre au Vatican, là où saint Pierre fut crucifié, 29 marches à gravir et 7 ans d'indulgence d'Alexandre III, 80 autels et 28 ans à chacun, dont VII « qui sont de special grasse doyés », le VII^e est au-dessus du « suaire Nostre-Sire Jhesu-Crist »⁵⁸. L'utilisation de cette relique dominicale est précisée⁵⁹.

Saint-Paul hors les murs : aucune mention de reliques⁶⁰.

Vient ensuite Saint-Jean de Latran, la cathédrale du diocèse de Rome : « premier y est li ymage Nostre-Saingneur Jhesu-Crist, pointe nom par main d'homme mains divinement »⁶¹ ; l'image acheiropoïète existe toujours. Le *Sancta sanctorum* retient tout particulièrement son

⁵⁶ N. R. MIEDEMA, *Die römischen Kirchen im Spätmittelalter nach den « Indulgentiae ecclesiarum urbis Romae »*, Tübingen, 2001. Il est donc utile d'y relever ce que Jean d'Outremeuse retient, omet ou ajoute, ce que nous ferons ci-dessous avec référence à Miedema 1.

⁵⁷ Concernant notre propos, Jacques Poucet remarque que « les deux textes énumèrent dans le même ordre les sept autels privilégiés. Le dernier toutefois bénéficie d'une présentation un rien différente : les deux versions font bien état du suaire (en allemand *schwaistuch*) qui se trouve au-dessus de l'autel, mais l'allemand est seul à préciser qu'il s'agit de l'autel de sainte Véronique et à mentionner que le voile porte le visage (*das antlützt*) du Christ.[...] Ce qui est plus caractéristique, c'est que le texte allemand donne sur chacun des six premiers autels des détails qui n'ont pas leur équivalent en français : à propos de l'autel de Simon et Jude, les deux apôtres sont enterrés dans le mur, non loin de la corde avec laquelle Judas Iscariote s'est pendu ; saint Grégoire, pape, est également dans son autel ; l'autel de saint André contient la tête de saint Luc ; saint Léon, pape, est lui aussi enterré dans son autel ; sur l'autel de Notre-Dame on dit la messe tous les jours ; l'autel de la Sainte-Croix se trouve dans une chapelle dans laquelle aucune femme ne peut entrer ». Par contre, la liste des églises mineures chez Jean d'Outremeuse ne correspond pas du tout à celle de la version allemande. – MIEDEMA 1, p. 322-340 répertorie 76 reliques, le plus grand nombre après Saint-Jean de Latran (114 reliques).

⁵⁸ *Ly Myreur*, I, 74. Un *sudarium Christi* est vénéré dans un oratoire de la Vierge de la basilique Saint-Pierre (P. JOUNEL, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au XII^e siècle*, Rome, 1977, p. 387-388) : ce suaire est connu sous le nom de Véronique « quod vocatur Veronica ». Chez Jean d'Outremeuse, à propos de l'histoire de Véronique et du suaire, Jacques Poucet nous fait remarquer que lors de la rencontre avec Tibère (*Myreur*, I, 435), alors que partout ailleurs c'est *Verone* qui désigne la sainte, apparaît le terme *Veronique*. Le contexte (*Quant l'emperere veit les grans myracles de Dieu, et comment ilh astoit garis par le regars de Veronique, se dest tout en hault*) semble indiquer qu'il s'agit là du linge (ce qui donnerait en français moderne : *Quand l'empereur vit les grands miracles de Dieu et qu'il était guéri en regardant la Véronique, il dit tout haut*). Partout ailleurs dans l'oeuvre de Jean d'Outremeuse, le personnage est appelé *Verone*. – Au Latran Jean d'Outremeuse monte en épingle l'image du Christ (*cfr infra*). – Voir principalement J.-M. SANSTERRE, « Variation d'une légende et genèse d'un culte entre la Jérusalem des origines, Rome et l'Occident : quelques jalons de l'histoire de Véronique et de la *Veronica* jusqu'à la fin du XIII^e siècle », *Passages. Déplacements des hommes, circulation des textes et identités dans l'Occident médiéval*, dir. J. Ducos & P. HENRIET, Toulouse, Méridiennes, p. 81 sv., et « Véronique et son image-relique du Christ dans quelques textes français de la fin du XII^e au début du XIV^e siècle », dans le présent volume de *Saintuaire*.

⁵⁹ « Item, quiconques tenrat le suaire Nostre-Saingneur Jhesu Crist, jamais ne serat messeais ne si chairat de la caduc, ne de feu de infer ne serat tochiet ; et quiconques vierat le propre faiche de li en terre, ilh le vierat en chiel, se ilh est fidele », *Ly Myreur*, I, 75.

⁶⁰ MIEDEMA 1, p. 298-301 : 26 reliques.

⁶¹ *Ly Myreur*, I, 75. On connaît la rivalité entre Latran et Vatican pour la Véronique... – L'histoire de Véronique et du suaire revient chez Jean d'Outremeuse dans le règne de Tibère (*Ly Myreur*, I, 432-436). – MIEDEMA 1, p. 166-196 : 114 reliques dont le *Sancta sanctorum*, *cfr infra*. – Bruno GALLAND (*Les authentiques de reliques du Sancta Sanctorum*, Vatican, 2004) nous a très aimablement répondu qu'il ne connaissait pas le témoignage de Jean d'Outremeuse.

attention⁶². Deux catégories de reliques : « et si at des reliques que ons ne monstre point » (*Ly Myreur*, I, 75), ce qui n'a rien d'étonnant, contrairement à la note de l'éditeur, puisqu'il faudra le XX^e siècle pour avoir un inventaire précis des reliques. Construction bien antérieure, la chapelle Saint-Laurent n'est mentionnée dans les textes que dès le VIII^e siècle et fut rebâtie sous Nicolas III († 1280); elle est appelée *Sancta Sanctorum* du fait des nombreuses reliques qu'elle contenait. Jean d'Outremeuse procède à leur énumération : l'Arche d'alliance, « item VII candelabre qui furent en devantrain tabernacle », les Tables de la Loi, « une buret d'or plaine de manne que ilh avoit en saint tabernacle » les verges de Moïse et d'Aaron⁶³, de la multiplication des pains, des langes et « berchoul » du Christ, du lieu de l'Ascension, la chlamyde de Jean-Baptiste « li haire qui est de poulh de chamos », « y at des altres reliques que ons monstre et que ons puet bien veoir » : ceci pour arrêter l'énumération, un peu à la manière de la fin d'une liste de reliques où l'auteur démuni devant tant d'objets s'en tire parfois avec une phrase du genre « que Dieu seul connaît » !⁶⁴

Jean d'Outremeuse retient ensuite, dans l'ordre, les trois basiliques mineures :

- la Basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem, qui garde les reliques de la Passion mais il n'en parle pas⁶⁵ ;
- la basilique Saint-Laurent hors les murs, tombe de saints Étienne et Laurent, « où ilh reposent »⁶⁶ ;
- la basilique Saint-Sébastien-hors-les-Murs, sur la voie Appienne, au-dessus des catacombes qu'il ne nomme pas *expressis verbis*⁶⁷ : « là où les corps de Il sains martyre, sains Piere et sains Poul, furent jetteis »⁶⁸, mais bien sous l'appellation de cimetière Saint-Calixte : « là gisent XLVI papes [...] là gisent pluseurs corps sains, martyrs, confès et virges qui furent là ensevelis »⁶⁹.

Il ne parle pas des reliques de Saint-Pierre-aux-Liens⁷⁰, de Sainte-Potentiane⁷¹, de Saint-Ange⁷², et de (Saint-Vincent &) Saint-Anastase⁷³ mais les cite pour leurs indulgences⁷⁴.

⁶² MIEDEMA 1, p. 200-204.

⁶³ Le texte dit *Item, la virge Aaron, de quoy ilh fist folhier le bussons ars, c'est-à-dire* « le bâton d'Aaron, avec lequel il fit pousser les feuilles du buisson ardent ».

⁶⁴ Il serait utile de comparer à la version allemande des *Indulgentiae*. – La liste du diacre Jean est la plus ancienne description (après 1083) : il s'agit d'un petit ouvrage destiné à exalter le prestige du sanctuaire sous le pontificat d'Alexandre III († 1181).

⁶⁵ MIEDEMA 1, p. 129-138 : 44 reliques.

⁶⁶ *Ly Myreur*, I, 78. MIEDEMA 1, p. 238-241 : 12 reliques.

⁶⁷ Il les cite quand il parle des corps de Pierre et Paul à Rome que les Grecs jetèrent « en une puche, en lieu que ons dist cathacumbas » (*Ly Myreur*, I, 473).

⁶⁸ *Ly Myreur*, I, 79. MIEDEMA 1, p. 406-413 : 27 reliques.

⁶⁹ *Ly Myreur*, I, 79. MIEDEMA 1, p. 421-422 fait partie de Saint-Sébastien n° 6 des reliques.

⁷⁰ MIEDEMA 1, p. 720-722 : 4 reliques. – D'après Jean d'Outremeuse, sous le règne de Clovis « fist apoteir l'emperere Theodosien de la citeit de Jherusalem à Romme les chaynes, desqueiles sains Piere avoit esteit loiiés en la prison où Herode le fist mettre » (en 439). *Ly Myreur*, II, 138. – À propos d'une visite à Rome d'Otton en 1018, un prince de la suite « prist l maladie chaude, de quoy ilh entrat en l freneserie teilement qu'ilh se devoit luy-mesme et mangoit ses mains ». Le pape Jean « le metit entour li coul le chayne saint Piere, et tantoist que ilh y fut, IX dyablez li issirent de corps en getant grans cris ; puis revient à luy tout bellement » (*Ly*

Sainte-Marie Majeure, la plus ancienne église dédiée à la Mère de Dieu, recèle « l'ly image de la benoite virge Marie », l'image telle que l'a peinte saint Luc « à la proier des apostles »⁷⁵. Jean mentionne la procession de l'image par le pape Grégoire du Latran à Saint-Pierre « por le infection del aire qui fut en la citeit de Rome » ; miracle et le peuple qui astoit de malaire infichiés astoit garis, et si sentoit l'espir de vie »⁷⁶. L'ange apparut sur le château, rangeant son épée ensanglantée dans son fourreau, disant que le peuple est pardonné par l'intercession de la Vierge.

L'icône de Sainte-Marie Majeure, sous le titre de « *Salus populi Romani* » est l'une des plus célèbres images de culte romaine, effectivement attribuée à saint Luc et réputée pour son rôle miraculeux dans la légende de l'épidémie de peste sous Grégoire le Grand⁷⁷. À Liège, Jean d'Outremeuse n'a sans doute pas connu l'icône de la Vierge du Trésor de la Cathédrale dont la première mention date de 1489⁷⁸.

Enfin, toujours à Rome, il ajoute : « la diestre main et li bras sains Christofre en une église de Rome »⁷⁹, et Sainte-Potentiane, Sainte-Praxède⁸⁰, Saint-Martin-en-Mont⁸¹, et Sainte-Marie trans Tyberim⁸², justement pour leurs reliques, respectivement : « plus de III^m sains corps », « des sains corps en tout II^m et III^c », « des sains corps des papes et des sains corps martires ».

Les années saintes se succéderont en 1350 et 1400.

Outre ces grands lieux de pèlerinage où l'on aurait aimé que Jean d'Outremeuse se fût rendu, quelques centres religieux retiennent aussi son attention : Compiègne, Saint-Bertin, Auxerre et Saint-Riquier.

Auxerre

Auxerre est aussi présente dans *Ly Myreur* à propos d'un cas de concurrence hagiographique entre le corps de saint Martin, exilé de Tours à la suite des invasions

Myreur, IV, 202). – Sur les chaînes de saint Pierre, cfr notre article avec L. MARTINOT & G. WEBER sur la clé de saint Hubert dans les *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n°21-23, 1996.

⁷¹ MIEDEMA 1, p. 740-741 : 9 reliques.

⁷² MIEDEMA 1, p. 463-464 : 3 reliques.

⁷³ MIEDEMA 1, p. 458-459 : 5 reliques.

⁷⁴ *Ly Myreur*, I, 79.

⁷⁵ *Ly Myreur*, I, 79.

⁷⁶ *Ly Myreur*, I, 80.

⁷⁷ G. WOLF, *Salus Populi Romani. Die Geschichte römischer Kultbilder im Mittelalter*, Weinheim (VCH. Acta humaniora, 1990, surtout p. 93-160. MIEDEMA 1, p. 262-269 : 49 reliques.

⁷⁸ Notre notice sur l'icône de la Vierge du Trésor de la Cathédrale de Liège dans Catalogue de l'exposition *Byzantium : Faith and Power (1261-1557)*, New York, Metropolitan Museum, 2004, p. 252-253. Cfr V. SAXER, *Sainte-Marie Majeure, une basilique de Rome dans l'histoire de la ville et de son Église (V^e-XIII^e siècle)*, Rome, 2001.

⁷⁹ Un bras est conservé à Saint-Sébastien et un autre à Saint-Matthieu, MIEDEMA 1, p. 833.

⁸⁰ MIEDEMA 1, p. p. 747-752 : 26 reliques.

⁸¹ MIEDEMA 1, p. 697-698 : 11 reliques.

⁸² MIEDEMA 1, p. 686-687 : 9 reliques.

normandes, et celui de saint Germain⁸³. C'est une allusion directe ou indirecte à la narration du pseudo-Eudes (deuxième quart du XII^e siècle)⁸⁴. La réalité de la présence à Auxerre des reliques de saint Martin reste par ailleurs à prouver si la date historiquement retenue est 877. Jean d'Outremeuse la place en 928.

Du point de vue du culte des reliques l'épisode est intéressant à rappeler comme mise en concurrence de saints. La présence des reliques de saint Martin⁸⁵ dans la basilique Saint-Germain provoquait de nombreux miracles sous les regards d'envie des clercs auxerrois, qui auraient voulu en particulier partager avec les chanoines martinien les offrandes innombrables que leur apportaient les fidèles reconnaissants. Pour couper court à toute discussion, les Tourangeaux acceptèrent l'épreuve suivante : un lépreux fut placé entre les châsses des deux saints une nuit entière, que les deux communautés passèrent en prières. Au matin seul le côté du corps tourné vers la châsse de Martin était guéri. La contre-épreuve, tentée la nuit suivante, prouva encore mieux la supériorité de saint Martin; le lépreux placé à nouveau entre les châsses des deux saints, le côté encore malade étant tourné vers saint Martin, se retrouva le lendemain entièrement guéri. Les Auxerrois, enfin convaincus, ne cherchèrent plus à disputer aux Tourangeaux les biens que leur procurait légitimement la vertu de leur saint patron⁸⁶.

Saint-Riquier

La légende du recouvrement par Hugues Capet des reliques des saints Valéry et Riquier trouve écho chez Jean d'Outremeuse⁸⁷.

Historiquement, en 939, le comte de Flandre enlève les corps des deux saints et les transfère à l'abbaye de Saint-Bertin ; en 981, Hugues les récupère, s'ensuivent le miracle du

⁸³ « Item, sor l'an del incarnation Nostre-Signour Jhesu-Cris IXc et XXVIII, astoit li corps saint Martin en l'englise Saint-Germain à Alchoire, où ons l'avoit fuoit por les Normans ; si faisoit Dies tant de miracles par li que ch'estoit mervelhe ; si prenoient li moynes de Saint-Germain le offrandes des pelerins, et disoient que les miraclez venoient de saint Germain. Si en avient grant debat entre les partiez, si ont mis leurs dois sains corps en espreuve teile, qu'il ont pris l'homme lempreux et si l'ont cuchiet entre les dois fietrez ; si le laiserent toute la nut. Lendemain si le troverent sains et curiet del costeit vers saint Martin ; si le retornat-ons, et metit l'autre leis (*latus*, côté) saint Martin, su fut ausi cureis ; et ensi fut troveit que li miraclez venoient de part saint Martin » (*Ly Myreur*, IV, 96).

⁸⁴ Le texte connu sous le nom de « Narration pour le retour de Bourgogne du corps de saint Martin », attribué faussement à l'abbé Eudes de Cluny (il n'est pas, en effet, antérieur au second quart du XII^e siècle) a fait l'objet d'une excellente étude de P. GASNAULT, « Le tombeau de saint Martin et les invasions normandes dans l'histoire et dans la légende », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XLVII, 1961, p. 51-66 et IDEM, « La « Narratio in reversione beati Martini a Burgundia » du Pseudo-Eudes de Cluny. Source et influence », dans *Saint Martin et son temps. Mémoires du XVI^e centenaire*, p. 159-174 (*Studia Anselmiana*, t. 46, 1961).

⁸⁵ Sulpice Sévère est une source citée par Jean d'Outremeuse dans *Ly Myreur*, II, 119.

⁸⁶ Merci à Christian Sapin et Dominique Iogna-Prat pour leur aide. – M.-L. GOUT & D. IOGNA-PRAT, « Les lieux du sacré dans les *Miracula sancti Germani* d'Heiric d'Auxerre et les *Gesta pontificum Autissiodorensium* », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 15 novembre 2006, consulté le 29 décembre 2014.

⁸⁷ *Ly Myreur*, IV, 183-185.

blé et l'oracle de saint Valéry⁸⁸. Les sources sont le poème d'Angelramme (abbé de Saint-Riquier 1022-1045), la chronique d'Hariulf (XII^e siècle) et différentes versions.

Pour Jean d'Outremeuse, les faits se passent en 1009 et la source est « en giestes de saint Richart (entendez Riquier) et Galerient (Valéry) ». Les corps sont transférés à Saint-Bertin à cause des Normands (« Norwengiens ») et Saint-Bertin, « par l'aiide et de puissanche de comte de Flandre », ne veut pas rendre les corps. Galerien apparaît à Hugues Capet (« Hue, Huyon ») et c'est l'occasion pour Jean d'Outremeuse de parler des Capétiens. L'oracle de Valéry retient son attention, c'est-à-dire la légende où Hugues voit apparaître en son sommeil Valéry, qui lui demande de ramener les corps « car nos amons miez nos lis que lis estrangner ». Cette prophétie apparaît dans la *Translatio de saint Valéry* qu'Hariulf intègre dans sa chronique : elle est la légitimation, par la volonté de Dieu et l'intermédiaire de Valéry, de l'avènement au pouvoir des Capétiens. Valéry s'associe à Riquier *Pontiensis*⁸⁹. Le comte de Flandre cède devant Hugues et rend les corps « aorneis d'or et d'argens [...] en fietrez ». Valéry apparaît ensuite à nouveau à Hugues et lui prédit le règne des Capétiens, en comparant les versions des manuscrits : « jusque la 7^e génération » ou « à perpétuité ». Il décrit alors l'ascendance d'Hugues (Charlemagne, Ogier). Jean d'Outremeuse en profite pour faire une réflexion générale sur les reliques des saints : la fuite devant les Normands « por le paour des Norwengiiens »⁹⁰ et leur retour au bercail.

⁸⁸ Cfr E. Bozóky, *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, Paris, 2006, p. 48-49 et 153-155, d'après son précédent article des *Actes du colloque de Saint-Riquier*, Amiens, 2001, p. 1-13.

⁸⁹ En passant mais sans un quelconque mérite face à l'extraordinaire travail d'édition d'Adolphe Borgnet, signalons que sa note 4 de la page 184 est erronée : Richard est Riquier, et non Richard de Saint-Vanne et *Pontiniensis*, le Ponthieu.

⁹⁰ *Ly Myreur*, IV, 184.

III. Catégories de reliques et pratiques sociales

Comme chrétien, les principaux saints interpellent Jean d'Outremeuse dans leurs souvenirs terrestres. C'est un vrai catalogue de reliques en manque d'inventaire⁹¹.

En les rangeant par catégories, on pourrait obtenir selon un ordre liturgique :

Les reliques dominicales :

D'abord la croix, « la precieux crois Nostre-Saingnour Jhesu-Crist »⁹² et en 629 toute l'histoire d'Héraclius⁹³. Saint Louis « fist en sa maison à Paris la plus belle capelle qui soit en monde, où ilh mist une grant pieche de bois de la crois Nostre-Sangnour, et la coronne de spine et le fier de la lance »⁹⁴. La procession de leur installation à Paris est décrite : saint Louis a acheté les reliques à l'empereur qui voulait les mettre en gage aux Vénitiens⁹⁵.

Ensuite la « coronne de joins mariens » dont « la motié est en Constantinople, et l'autre motié est en la citeit de Paris »⁹⁶. La lance est évoquée avec sa découverte lors de la croisade de Godefroid de Bouillon : saint André apparaît à un soldat pour lui révéler l'endroit en l'église Saint-Pierre à Antioche⁹⁷ ; s'ensuit le miracle d'authentification par le feu : la lance lui résiste⁹⁸.

« Le propre cotte Jhesu-Crist » est trouvée en 587 à Josaphat « en une arche de pire de brun marbre »⁹⁹ ; elle y était demeurée en terre par miracle¹⁰⁰ et fut alors « ensachié » par

⁹¹ On mentionnera une tout récente édition de sources M. BAUCH, « The Relics of Roman Churches in Nicolò Signorili's *Descriptio Urbis Romae* », dans *Relics, Identity and Memory in Medieval Europe*, éd. M. RÄSÄNEN, G. HARTMANN & E. J. RICHARDS, Turnhout, 2016, p. 115-184. Après le Grand schisme, Nicolò Signorili fut mandaté par Martin V pour cette description en latin de Rome, dont une large part est consacrée aux listes de reliques des très nombreux sanctuaires. Si l'ouvrage fut probablement rédigé entre 1417 et 1427, il incorpore des textes antérieurs et l'on aurait aimé mieux connaître les rapports du texte édité avec les *Mirabilia Urbis Romae* e.a.. Cette (petite) édition de 104 chapitres (p. 122-171) draine déjà un *index sanctorum* de plus de 300 noms, c'est dire le travail énorme pour une vraie édition critique.

⁹² *Ly Myreur*, II, 319-320 et V, 207.

⁹³ Véhiculée par la légende dorée de Jacques de Voragine et aussi l'émaillerie mosane, cfr C. BROUCKE, *Plaque de croix typologique « Le triomphe d'Héraclius »* dans *Orfèvrerie mosane XII^e-XIII^e siècles*, Liège, *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, 2014, p. 80-83 et compléments dans *ibidem*, 2016, p. 146-147.

⁹⁴ *Ly Myreur*, V, 207, anno 1231, commenté par GENICOT, *op. cit.*, p. 274 n°29 comme un « témoignage éloquent sur la Sainte-Chapelle ».

⁹⁵ « la plus grant partie de la crois Nostre-Sangnour, avec le fier de la lanche et le spongnon à quoi ons donnat Dieu à boire fel et aysil », *Ly Myreur*, V, 235.

⁹⁶ *Ly Myreur*, I, 408.

⁹⁷ *Ly Myreur*, IV, 287-8.

⁹⁸ *Ly Myreur*, IV, 291.

⁹⁹ *Ly Myreur*, II, 271.

¹⁰⁰ *Ly Myreur*, II, 275.

l'évêque Grégoire d'Antioche. La relique réapparaît ensuite à Susteren, fondation du roi Zwentibold¹⁰¹.

Enfin le sang du Christ avec une icône qui saigne à Antioche en 789¹⁰² et fournit le saint Sang à Bruges¹⁰³.

Les reliques mariales : de lacheal Nostre-Damme, de ses cheveals et II de ses soliers.

Les reliques apostoliques :

L'évangélisation est traitée par les missions de saint Materne et de saint Martial¹⁰⁴.

Valère et Euchère ressuscitent Materne avec le bâton de saint Pierre¹⁰⁵.

Saint Martial « enportat avec ly de propre sancg sains Estiene et de pluseurs aultres reliques »¹⁰⁶. À l'époque des persécutions, la loi romaine empêchait de démembrer les corps des martyrs. Le sang, lui, peut être prélevé sans porter atteinte à l'intégrité du corps. La légende rapporte que saint Martial, l'« apôtre d'Aquitaine », aurait remis une ampoule du sang de saint Étienne à la cathédrale de Toulouse. Les disciples de Martial, Amans et son épouse Vérone, « aportarent avec eaux de lacheal Nostre-Damme, de ses cheveals et II de ses soliers »¹⁰⁷. Jean d'Outremeuse sait qu'un soulier fut mis au Puy-en-Velay et l'autre à Rodez. La Vierge noire de Mende (XI^e siècle), qui aurait été rapportée d'Orient par l'évêque Guillaume de Peyre (1187-1223), contient des reliques des cheveux de la Vierge qui, selon la tradition, auraient été donnés à l'église de Mende par saint Martial qui aurait également donné un soulier de la Vierge à l'église du Puy, un autre à celle de Rodez et une mèche de cheveux à celle de Clermont. On pourrait se poser la question de savoir si Jean d'Outremeuse connaissait ou mieux a participé aux ostensions limousines. Dès 1300, à Saint-Martial de Limoges, le chef nu du saint patron est montré solennellement aux fidèles¹⁰⁸.

¹⁰¹ *Ly Myreur*, IV, 107. Un inventaire du trésor en 1174 est conservé dans l'évangélaire du XI^e siècle, sans mention de cette relique (B. BISCHOF, *Mittelalterliche Schatzverzeichnisse I : Von der Zeit Karls des Großen bis zur Mitte des 13. Jahrhunderts*, Munich, 1967, p. 93).

¹⁰² *Ly Myreur*, II, 523.

¹⁰³ *Ly Myreur*, IV, 264.

¹⁰⁴ *Ly Myreur*, I, 453.

¹⁰⁵ Ces événements sont relatés dans la Vie des trois premiers évêques de Trèves, saints Euchaire, Valère et Materne, écrite vers 900 pour justifier les prétentions d'apostolicité de Trèves et dans le contexte de la querelle de primatie entre Trèves, Cologne et Mayence. La résurrection de Materne a pour modèle littéraire les Vies de Memmie de Châlons, Martial de Limoges et Front de Périgueux. Dans les récits hagiographiques rédigés à l'époque, saint Front de Périgueux et saint Martial de Limoges rivalisent d'apostolicité, dans la perspective d'une quête des origines chrétiennes. P. BONASSIÉ, P.-A. SIGAL & D. LOGNA-PRAT, « La Gallia du Sud 930-1130 », dans *Hagiographies*, t. I, 1994, p. 308-309, et Kl. KRÖNERT, « L'exaltation de Trèves. Écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIII^e-IX^e siècle) », dans *Beihefte der Francia*, t. LXX, Ostfildern, 2010. Bibliographie générale dans notre ouvrage *Reliques. Le quatrième pouvoir*, p. 422 (index à Martial).

¹⁰⁶ *Ly Myreur*, I, 453.

¹⁰⁷ *Ly Myreur*, I, 453.

¹⁰⁸ Deux types d'ostension se pratiquent alors, ordinaires et extraordinaires. Ces dernières, fort brèves, sont faites à la demande d'un hôte de marque de passage à Limoges ou pour remédier à une circonstance grave. Depuis 1519, les ostensions ordinaires sont septennales. Un moine, le chevecier, était spécialement commis à

Le précurseur Jean-Baptiste :

C'est aussi le titre du Neufmoustier près de Huy, où Godefroid l'orfèvre avait fait un reliquaire « en queil ilh enfermat les piechez des jointures saint Johain-Baptiste »¹⁰⁹.

Le doigt du précurseur « de quoy ilh monstat Jhesu-Crist, quand ilh dest : « Vechi l'angneal de Dieu »¹¹⁰ est en l'église Saint-Jean de Maurienne.

Des reliques de Jean-Baptiste « mist mult honorablement en une fierte » se retrouvent à Alexandrie¹¹¹. À Jérusalem est révélé l'emplacement du chef, qui finit par être mis « en un pot dedens terre » à Emèse¹¹².

Le chef parvient à Amiens¹¹³ en 1206 amené « par l clerc qui astoit nommeis Gale, qui astoit neis de Constantinoble »¹¹⁴.

Les apôtres : André, Luc, Étienne, Barthélemy,

Barthélemy (Bertremeir) est translaté de « Yndre » « en l'isle que ons dit Lipparis »¹¹⁵ et ensuite à « Bonivent ». Les traditions anciennes¹¹⁶ associent en effet l'apôtre à l'Inde et son culte à Lipari attesté dès 580 et à Bénévent. Jean d'Outremeuse revient sur les reliques de Barthélemy translâtées à Rome par l'empereur en 1010¹¹⁷. Un chanoine de Saint-Barthélemy Gerart de Gohe ou de Gelpe au XIII^e siècle ramène des reliques de l'apôtre¹¹⁸.

la garde du chef de saint Martial (J.-Fr. BOYER, « Reliquaires et orfèverrie à Saint-Martial », dans *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle [X^e-XIII^e siècles]*, Limoges, 2007). L'ostension septennale des reliques s'étendit dans tout le Limousin avec l'exposition des reliques dans plusieurs localités. J.-L. LEMAÎTRE, « Les miracles de saint Martial accomplis lors de l'ostension de 1388 », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CII, 1975, p. 67-139.

¹⁰⁹ *Ly Myreur*, IV, 327 et 457. Cfr notre article sur Godefroid de Huy, *op. cit.*.

¹¹⁰ *Ly Myreur*, I, 400. Adolphe Borgnet identifie la source comme l'*Historia scholastica* de Comestor d'où Jean d'Outremeuse aurait « extrait la plupart de ses renseignements sur la vie de Jésus-Christ », formulation qui paraît nettement exagérée à Jacques Poucet. – Pierre le Mangeur ou de Troyes († 1179), alias Petrus Comestor, est l'auteur de l'*Historia Scholastica*, abrégé de tous les livres de la Bible écrit en latin médiéval qui a connu une grande diffusion et de nombreuses traductions.

¹¹¹ *Ly Myreur*, I, 400 : « en temple Scerappe », identifié comme le temple de Sérapis par l'éditeur. Le *martyrium* bâti sur les ruines du Sérapéum à Alexandrie, où le patriarche Théophile déposa en 396 des reliques du Précurseur qui avaient été reçues par Athanase une trentaine d'années auparavant lorsque le tombeau de Jean-Baptiste à Samarie avait été saccagé et ses ossements dispersés, d'après P. MARAVAL, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris, 1985, p. 316

¹¹² *Ly Myreur*, I, 400 et MARAVAL, *op. cit.*, p. 335.

¹¹³ *Ly Myreur*, IV, 591.

¹¹⁴ *Ly Myreur*, IV, 591.

¹¹⁵ *Ly Myreur*, II, 263.

¹¹⁶ Au 24 août, dans le martyrologe d'Usuard : *Natalis beati Bartholomei apostoli, qui apud Indiam Christi evangelium praedicans, decollatione martyrium complevit. Huius apostoli sacratissimum corpus primum ad insulam Lyparis, deinde Beneventum translatum, pia fidelium veneratione honoratur*, éd. J. DUBOIS, Bruxelles, 1965, p. 289. Usuard est cité comme source dans *Ly Myreur*, II, 16 et 43. La légende dorée développe abondamment (trad. J.-B. M. ROZE, Paris, 1967, t. II, p. 125).

¹¹⁷ *Ly Myreur*, IV, 185 et 205.

¹¹⁸ *Ly Myreur*, V, 340. Le saint apôtre est honoré dans tout l'occident et le culte de ce « saint impérial » (?) se développe en diocèse de Liège dès l'an mil, toutefois sans très grand rayonnement par rapport à d'autres

André et Luc sont associés, translatsés à Constantinople¹¹⁹ et mis « en l fiette » en 359¹²⁰.

En 418 invention du corps de saint Étienne¹²¹ et construction anno 474 à Rome d'une église en son honneur¹²².

Les docteurs de l'Église : Augustin en Sardaigne, Jean-Chrysostome

Benoît et Scholastique, dont les corps sont translatsés du Mont Cassin à Fleury¹²³.

Les martyrs

La chapelle Sainte-Bibiane à Rome, « où son corps gieste avec IIIIIc et LXXII corps sains »¹²⁴.

Les confesseurs : Marcel et tant d'autres. Enfin on pourrait aussi sélectionner des reliques représentatives comme l'étoile de saint Vincent donnée à Paris par Childebert¹²⁵.

Les Vierges : Marie-Madeleine, Pétronille, les 11000 Vierges de Cologne,

Marie-Madeleine est présente plusieurs fois dans Jean d'Outremeuse¹²⁶ :

- lors de la fuite en Égypte, la Vierge baigne Jésus tout habillé et les gouttes d'eau qui tombent de ses vêtements mouillés se transforment en fleurs. Marie en confectionne un onguent spécial qu'elle enferme dans une boîte (*Ly Myreur*, I, 361). Ce miracle semble être une invention de toutes pièces de Jean d'Outremeuse.
- Jean d'Outremeuse raconte les Noces de Cana comme celles de Marie-Madeleine et de Jean l'Évangéliste. Ce dernier la quitte pour suivre le Christ et la Madeleine devient par dépit « la grande pécheresse repentie et pardonnée » (*Ly Myreur*, I, 394-395).

(R. ADAM, « L'englise Saint-Bertreimer en Liege que Godescals avoit fondeit... Aperçu historiographique sur les origines de la collégiale Saint-Barthélemy à Liège », dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. CXIII, 2003-2004, Liège, 2007, p. 49-53.

¹¹⁹ *Ly Myreur*, II, 71.

¹²⁰ *Ly Myreur*, II, 76. Anno 554 Jean d'Outremeuse revient sur cette invention et « les ossieals » d'Étienne sont alors associés à ceux de Laurent à Rome. *Ly Myreur*, II, 254.

¹²¹ *Ly Myreur*, II, 124.

¹²² *Ly Myreur*, II, 170.

¹²³ Le remarquable numéro collectif des *Studia monastica*, Montserrat, t. XXI, 1979, paru pour le 1500^e anniversaire de la naissance de saint Benoît, détaille ces études pluridisciplinaires menées de 1952 à 1972 sur les reliques de saint Benoît et de sainte Scholastique.

¹²⁴ *Ly Myreur*, II, 170.

¹²⁵ *Ly Myreur*, II, 173. À Paris, Childebert édifie une basilique avec des reliques de saint Vincent de Saragosse rapportées de son expédition en Espagne, où sera enseveli saint Germain, évêque de Paris († 576), dont le culte éclipsera celui du martyr espagnol (cfr GEORGE, *Reliques. Le quatrième pouvoir*, p. 292.

¹²⁶ Remarquable analyse de J. POU CET, *La Marie-Madeleine de Jean d'Outremeuse. Une figure évangélique vue par un chroniqueur liégeois du XIV^e siècle*, [Extrait de *Folia Electronica Classica*, t. 28, juillet-décembre 2014], dont nous nous servons exclusivement ci-dessous. Rappelons seulement les études de M^{Br} Victor Saxer sur le culte de la sainte.

- Jean d'Outremeuse fait intervenir la Madeleine dans la résurrection de Lazare (*Ly Myreur*, I, 401).
- Lors du repas chez Simon de Béthanie, Marie-Madeleine a acheté « le plus prechieux ongement que elle pot avoir » [...] qui « jettat » [...] teile odeur, que tout la maison en fut raemplie » (*Ly Myreur*, I, 403).

Mais le plat de résistance est la guerre des reliques entre Aix et Vézelay¹²⁷.

Anno 724 a lieu la translation d'une partie des reliques de la Madeleine d'Aix à Vézelay¹²⁸ et Jean d'Outremeuse ajoute : (transcription en français moderne par Jacques Poucet) « Il est bien vrai que tout le corps ne fut pas transféré à Vézelay, mais une partie seulement des reliques, comme on le dira ci-après à l'époque du pape Nicolas, le troisième ».

Jean d'Outremeuse relate alors la découverte par Charles d'Anjou en 1279 à Saint-Maximin d'une tombe en albâtre, son premier lieu d'ensevelissement, puis d'une en marbre enfouie profondément, dont un « liqueis odoit si bien que dont che fust l'apoticaire d'onne apoticaire ».

Jean d'Outremeuse retranscrit l'inscription en latin d'un vieux rouleau introduit dans du bois, comme dans une bouteille, pour qu'il ne pourrisse pas : (en français moderne par Jacques Poucet) « En l'an 710 de la Nativité, le 6^{ème} jour de décembre, dans la nuit de la très sainte Nativité du Christ, sous le règne d'Odon, très pieux roi des Francs, à l'époque de l'invasion du peuple perfide des Sarrasins, ce corps de la très chère et vénérable bienheureuse Marie-Madeleine fut transféré de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci de marbre, par crainte de la race perfide dont on vient de parler, et parce qu'il est davantage caché ici, le corps de Sidoine ayant été enlevé ». Cet écrit, Bernard Gui l'a lu, comme il l'atteste dans ses chroniques, et il l'a vu mettre en lieu sûr pour le garder en témoignage de vérité ».

On est bien documenté sur l'invention, comme l'a démontré Jacques Poucet. Les récits plus détaillés des chroniqueurs racontent en effet qu'après la découverte du sarcophage et des ossements, Charles de Salerne avait estimé que l'examen approfondi du contenu ne pouvait être effectué que par des prélats revêtus de leurs ornements sacerdotaux. Il avait fait refermer le sarcophage et apposer ses sceaux. C'est seulement neuf jours plus tard, le 18 décembre 1279, que les archevêques d'Arles et d'Aix procédèrent à cet examen, assistés d'autres évêques de Provence. Et c'est à cette occasion, que, dans un morceau de vieux liège qui se cassa sous la main, on découvrit une petite feuille (un papyrus ?) avec une inscription. Elle fut lue en présence de tous les assistants et un procès-verbal fut dressé, retranscrivant soigneusement le texte de la « cédule ».

¹²⁷ *Ly Myreur*, V, 421-422.

¹²⁸ *Ly Myreur*, II, 442-443.

« Chest letre lisit Bernard Guydon, enssi qu'ilh tesmongne en ses croniques, et qui le veit metre en lieu por gardeir en tesmongnaige de veriteit » : le témoignage de Bernard Gui est cité par Jean d'Outremeuse pour garantir l'authenticité de la découverte¹²⁹.

Le paragraphe suivant raconte un miracle : (traduction en français moderne par Jacques Poucet) « Et du saint bois, tout près de sa tête et de sa gorge, y était accroché. Il avait pris racine et développé des rameaux ; du fenouil en sortait qui se développait en longueur. Et tous les spectateurs étaient émerveillés. Ceux qui en mirent autour de leurs yeux voyaient plus clair qu'avant. D'après un témoignage fiable et dévot, on apprit que la racine et les branches furent ensuite partagées en plusieurs parties et gardées. On les conserve encore en différents endroits, comme des reliques ».

Jean d'Outremeuse s'inspire une fois encore de Bernard Gui dont les informations sont plus sûres et plus précises dans le texte latin, traduit ici par Jacques Poucet : « De la langue très sainte de Marie-Madeleine, qui adhérait encore à sa tête et à sa gorge, sortait une racine avec une petite branche comme du fenouil et elle pointait vers l'extérieur en longueur. Les assistants, en admiration, virent cela très clairement de leurs propres yeux ». Jean d'Outremeuse n'avait pas compris ni traduit correctement l'original latin. La dernière phrase du chroniqueur liégeois est beaucoup plus facile : on a raconté qu'on coupa la racine et la branche en plusieurs morceaux, qui furent conservées en différents endroits, comme autant de reliques.

Jean d'Outremeuse omet deux données importantes de reconnaissance des reliques corporelles que l'on connaît par ailleurs ; pour lui le document prime même si, dans sa retranscription, des erreurs se glissent également (date et protagonistes), sans compter que ce document est un faux destiné à justifier les prétentions de Saint-Maximin.

Enfin l'élévation du corps de la sainte a lieu : (transcription en français moderne par Jacques Poucet) « Et le dit prince Charles, l'année suivante, c'est-à-dire en 1280, le troisième jour des nones de mai, en présence des archevêques de Narbonne, d'Arles et d'Aix qui avaient été convoqués, et de plusieurs autres évêques, abbés, religieux, nobles clerks et laïcs rassemblés, éleva le très saint corps de Marie-Madeleine et le fit mettre dans une châsse d'or, d'argent et de pierres précieuses. Ensuite il fit installer la tête dans un buste précieux d'or et d'argent, orné de pierres précieuses, où il l'enferma. Et là Dieu a fait un merveilleux miracle. On trouva aussi un autre document si vieux qu'il était à peine lisible, à cause de son ancienneté. Il disait ceci (en latin) : « Ici repose le corps de Marie-Madeleine. » Ainsi on sait vraiment où se trouvait le corps de sainte Marie-Madeleine, quand son âme était au paradis avec les saints. Cette translation fut célébrée en la ville de Saint-Maximin, dans le diocèse d'Aix, le troisième jour des nones de mai de cette même année ».

Jean d'Outremeuse résume mais la légende provençale et bourguignonne de Marie-Madeleine trouve ainsi un très large écho chez notre chroniqueur. On l'a vu perplexe au

¹²⁹ Le bien connu dominicain Bernard Gui († 1331), auteur prolifique, qui fit sa carrière dans le sud-ouest de la France comme inquisiteur avant de devenir évêque, en fait le récit dans sa *Chronique des papes et empereurs* et dans son *Sanctoral ou Miroir des saints*, cfr POUCKET, *op. cit.*

début à propos de Vézelay. D'ailleurs suivra une variante de manuscrit qui donne : (transcription en français moderne par Jacques Poucet) « Il ne faut donc pas croire ce qu'on dit de Gérard, duc de Bourgogne. Puisque, selon le document, le corps de Marie-Madeleine fut enlevé de son tombeau d'albâtre, on dût placer dans ce dernier un autre corps de saint ou de sainte. C'est celui-là qu'a transféré le dit Gérard » (*Ly Myreur*, t. V, p. 422, n. 5).

C'est sans doute l'un des passages les plus intéressants du *Myreur* sur les reliques (invention, élévation, authentification, miracles) et l'on pourrait s'interroger pourquoi une telle attention à la Madeleine. Nous ferons seulement remarquer que la paroisse de la Madeleine à Liège, citée la première fois en 1324 dans les documents diplomatiques¹³⁰, est fort proche de la maison du chroniqueur.

On pourrait aussi évoquer les vols de reliques Marc de Venise¹³¹ ou Nicolas de Bari¹³² qui n'ont pas échappé à Jean d'Outremeuse.

Une simple allusion au culte des Onze Mille Vierges : Anno 244 « Adont furent les sainstes virgues mieses en une tresorier, et fondée en leur honneur une belle engliese, où elles gisent encors à jour d'huy »¹³³. C'est étonnant que Jean d'Outremeuse n'en fasse pas davantage pour une histoire aussi fabuleuse pleine de martyres les plus spectaculaires les uns des autres, et surtout en fonction du culte impressionnant qu'Ursule et ses compagnes eurent au Moyen Âge et bien longtemps après¹³⁴.

Pratiques sociales des reliques

Enfin Jean d'Outremeuse écrit sur quelques utilisations des reliques : un savoureux épisode avec Lambert de Louvain¹³⁵, le dépècement de châsses pour des acquisitions territoriales de l'évêque de Liège, un miracle de châtiment pour Clovis II à Saint-Denis¹³⁶, le conflit pour la possession du chef de saint Denis entre Notre-Dame de Paris et l'abbaye bénédictine éponyme, l'huile de sainte Catherine,

Et bien entendu les opérations classiques d'invention, d'élévation ou de translation de reliques, de consécration d'autels ou d'églises.

À la bataille de Hoegaarden¹³⁷ Lambert de Louvain « avoit sor luy I philatour plaines de reliques, qu'il ne poioit estre mors tant qu'il avoit sour luy ». Cet exemple est intéressant de

¹³⁰ J. G. SCHOONBROODT, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint Martin à Liège*, Liège, 1871, p. 262.

¹³¹ *Ly Myreur*, II, 170 : anno 472 « des marchans aportarent le corps sains Marke ewangeliste, de Alixandre en la citeit de Venise ».

¹³² *Ly Myreur*, IV, 290. Anno 1097.

¹³³ *Ly Myreur*, II, 19.

¹³⁴ Nous renverrons à notre article « À Saint-Trond, un import-export de reliques des Onze Mille Vierges dans la seconde moitié du XIII^e siècle », dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège* (1991), t. XII, n° 253, p. 220-221.

¹³⁵ *Ly Myreur*, IV, 195.

¹³⁶ *Ly Myreur*, II, 321.

l'utilisation des phylactères dont les textes sont plutôt avares de mention¹³⁸. Le phylactère tombe par terre et le meurtrier de Lambert, Godefroid, s'en saisit et le cache « par dedens sa chause ». Sa jambe enfle au point qu'il ne peut retirer le phylactère. Il avoue son vol au frère de Lambert qui parvient à l'en retirer. S'ensuit la guérison de Godefroid. Morale de l'histoire : « Ensi puet-ons veoir que Dies pais ne voloit que nuls eust la philateur fors cheli qui avoir le devoit ».

Le miracle de châtement de Clovis ¹³⁹ : Anno 632 Clovis fait enlever l'argent de la tombe de saint Denis « en lieu où sains Denis estoit mis »¹⁴⁰ pour le donner aux pauvres à cause d'une famine. « Mais une aultre hystoire dist que ilh le fist descouvrir por malvaiseteit et par convoitese ». Jean d'Outremeuse cite sa source, les Chroniques de Saint-Denis¹⁴¹ : Clovis brise la châsse de saint Denis et veut emporter les os du bras droit du saint. Il devient forcené voulant manger ses mains si l'on ne l'en empêchait. Il resta dans cet état jusqu'à ce que le bras fut remis « en un vaseal de fin or et remis en son fietre ». Sa femme fonde Chelles et Corbie pour faire pardonner l'orgueil de son mari.

¹³⁷ L'épisode précède la narration de la fondation de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège par l'évêque Baldéric II (1008-1018), désireux d'imprimer sa marque après une défaite militaire face à l'ennemi brabançon à Hoegaarden en 1013, *cfr* J. STIENNON, *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, Paris-Liège, 1951.

¹³⁸ Ét. BERTRAND, « Phylactères », dans *Orfèvrerie mosane, op. cit.*, 2014, p. 106-110.

¹³⁹ La source est la *Vie de Dagobert I^{er}* (*Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, éd. GUIZOT, t. II, 1823, anno 651) : « Clovis, après la mort de ses parents, se trouva donc en possession du royaume. Il prit soin de renouveler les donations que le glorieux roi son père avait faites à l'église des saints martyrs et les confirma par sa signature, ainsi qu'en y faisant apposer son sceau. Mais la quatorzième année de son règne, d'après l'avis de quelques hommes, et parce qu'une grande famine se faisait alors sentir, il ordonna qu'on enlevât la couverture de la voûte sous laquelle reposaient les corps de saint Denis et de ses compagnons, et que la piété du roi son père avait fait garnir en dehors de pur argent. C'était, disait-on, pour venir au secours des pauvres, des affamés et des pèlerins. Clovis ordonna à l'abbé Ægulf qui gouvernait alors ce monastère d'exécuter cette œuvre fidèlement et avec la crainte de Dieu, sans rien redouter de la part de son évêque, car le monastère, à ce qu'il paraît, était encore alors soumis à l'autorité de l'évêque de Paris, ni de la part de tout autre homme. Le roi Clovis, pendant tout le cours de son règne, maintint dans son royaume la paix sans aucun trouble ; mais par un coup du sort, dans les dernières années de sa vie, il vint un jour, comme pour prier dans l'église des saints martyrs, et voulant avoir en sa possession leurs reliques, il fit découvrir leur sépulcre. A la vue du corps du bienheureux et excellent martyr Denis, et plus avide que pieux, il lui cassa l'os du bras, l'emporta, et frappé soudain, tomba en démence. Le saint lieu fut aussitôt couvert de ténèbres si profondes, et il s'y répandit une telle terreur que tous les assistants saisis d'épouvante ne songèrent qu'à prendre la fuite. Le roi Clovis pour recouvrer le sens, donna ensuite à la basilique plusieurs domaines, fit garnir d'or et de pierres précieuses l'os qu'il avait détaché du corps du saint, et le remplaça dans le tombeau. Il lui revint quelque peu de raison ; mais il ne la recouvra jamais toute entière, et perdit au bout de deux ans son royaume et la vie ». – À titre de comparaison, on verra C. BEAUNE, *Clovis dans les miroirs dominicains du milieu du XIII^e à la fin du XIV^e siècle*, dans *Clovis chez les historiens*, Bibliothèque de l'École des Chartes, t. CLIV, 1996, p. 113-129, et EADEM, « Clovis dans les grandes chroniques de France », dans *Clovis. Histoire & mémoire*, éd. M. Rouche, 1997, p. 191-212.

¹⁴⁰ *Ly Myreur*, II, 321.

¹⁴¹ Aimoin de Fleury, auteur vers l'an mil de la plus ancienne compilation de l'histoire de France. Toutefois l'identification de Bormans avec l'édition de Dom BOUQUET dans le *Recueil des Historiens de la France*, t. III, 1741, p. 138 et 302, ne correspond pas à cette anecdote, que nous n'avons pu identifier.

En bref

Nous avons ainsi survolé près de cent cinquante passages où Jean d'Outremeuse parle de reliques et nous devons avouer que rien ne nous a particulièrement surpris. Nous relevons ici et là, non sans difficultés d'identification, l'utilisation de sources hagiographiques latines, et d'autres, connues¹⁴². Peut-être Jean d'Outremeuse est-il comme un bon vin que l'on doit laisser un peu reposer...

Beaucoup de thèmes (passé liégeois, princes-évêques, phénomènes naturels, chansons de geste...) ont été étudiés à travers l'œuvre de Jean d'Outremeuse¹⁴³. Les reliques manquaient à l'appel. La chanson de geste lui fournit le merveilleux littéraire et le miraculeux chrétien est pour lui un acte de foi.

Jean d'Outremeuse n'aurait jamais quitté Liège. Il n'est donc pas souvent un témoin direct. Il estropie souvent les noms propres et confesse parfois sa hâte d'écrire et de terminer son œuvre : « Je ne say dire en franchois »¹⁴⁴. La géographie sacrée de Jean d'Outremeuse, celle qui retient notre attention pour les reliques, s'élabore donc à partir de ses lectures¹⁴⁵.

Mais il fallait investiguer pour arriver à ce résultat et tirer ces conclusions provisoires¹⁴⁶. Le travail fut passionnant mais fort ardu par l'éventail des sources et travaux¹⁴⁷. La vision de

¹⁴² Simple énoncé des noms des historiens médiévaux par A.-P. COURTOY dans son mémoire inédit en Histoire ULg 2009-2010, *La sphère intellectuelle liégeoise au XIV^e siècle à travers l'œuvre de Jean d'Outremeuse*, p. 101 : Isidore de Séville, le pape Serge II, Usuard, Hériger de Lobbes, Anselme, Sigebert de Gembloux, Hugues de Pise, Guillaume de Nangis, Godefroid de Viterbe, Hélinand de Froidmont, Guillaume de Puylaurens, Vincent de Beauvais, Martin le Polonais, Jean de Hocsem, Jean le Bel, Jean de Warnant. Dans les théologiens qu'il cite, relevons Origène, saint Augustin, Théodore de Tarse, Raban Maur, Joachim de Flore, Richard de Saint-Victor, Pierre Lombard, et les Pères et Docteurs de l'Église Ambroise, Jean Chrysostome et Jean Damascène, Albert le Grand, Hilaire de Poitiers, Jérôme, Bède et Pierre Damien (*Ibidem*, p. 112-113). – Jean d'Outremeuse compile une septantaine de sources littéraires outre les chartes et diplômes. Il se sert des Grandes Chroniques de France. Dans le premier tiers du XIV^e siècle, plusieurs tentatives menèrent le texte du « Roman des rois », premier noyau des Grandes Chroniques de France, compilé à Saint-Denis par le moine Primat, au-delà de 1223 (I. GUYOT-BACHY & J.-M. MOEGLIN, « Comment ont été continuées les Grandes Chroniques de France dans la première moitié du XIV^e siècle », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CLXIII, 2005, p. 385-433 et [sur la Toile](#) – *Les Grandes chroniques de France*, éd. J. VIARD, Paris, 1920-1953, 10 vol., dont 9 volumes sont numérisés sur [Gallica](#)).

¹⁴³ Cfr les trois cas de doublets relevés par KURTH, p. 72-73.

¹⁴⁴ *Ly Myreur* III, 69 et IV, 391.

¹⁴⁵ J. STIENNON, « L'importance du livre dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse », dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. XXXI, 2001, p. 35-44 et Cl. GAIER, « Armes et armures dans l'oeuvre de Jean d'Outremeuse (XIV^e siècle) », dans *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Bruxelles, 1995, pp. 353-375 (*Bibliothèque du Moyen Âge*, n° 5).

¹⁴⁶ Nous ajouterons encore des mentions non exploitées ici dans *Ly Myreur*, t. I, 45 (Homériens en Grèce), 78 (St-Laurent à Rome), 304 (Compostelle), 399 (Jean-Baptiste à Sébaste), 405 (Martial), 415 et 422 (sépulcre du Christ), 456 (Thomas), 437 (« cotte » du Christ), 448 (Vierge), 534 (Materne), 583 (Marcel), t. II, p. 24 (Lucine, Pierre et Paul), 38 (martyrs de Rome), 40 et 49 (Tongres), 50 (Marcellinus à Tongres), 68 (image du Christ) 89-90 (Tongres, Maastricht et Servais), 110 (Martin de Tours), 114 (Etienne corps incorruptible), 117 (Alexis)), 123, 162 (Martin), 176, 212 et 262 (procession avec reliques), 239 (Domitien), 280 (Perpète), 283 et 287 (Denis), 288 (Jean l'Agneau), 370 (Maastricht), 374, 390 et 431 (Hubert), 518 (cathédrale), t. III, 5 (Doan et Flandrine), 7 (Samien), 14 (Vierge), 23 et 25 (Jacques), 58 (Thomas), 221 (Aymant de Dodogne), 309 (procession), 321 (sceau), 376 (vénération), 381 (Hubert), 405 (Nolmon de Noln), 408 (Sébastien), 409 (Charlemagne), t. IV, 20

Jean d'Outremeuse est celle d'un compilateur qui nous a séduit par son français savoureux et par son côté liégeois. Nous n'avions encore vraiment abordé son œuvre qu'à travers Godefroid de Huy¹⁴⁸, nous poussons plus loin ici et... c'est encore un sale coup du chroniqueur, cette fois-ci à notre égard ! Sa vision des reliques est un témoignage parmi d'autres : elle permet d'appréhender une lipsanothèque internationale que l'on découvre et l'on est tenté, à la manière de l'édition d'une liste de reliques, de commenter chaque trésor à la lumière des sources utilisées par le polygraphe mais aussi à la lumière des études les plus récentes sur ces matières.

Bref, *en bref* pour paraphraser le titre d'une de ses chroniques, Jean d'Outremeuse est un auteur de wikipédia du XIV^e siècle, avec tout le bon et tout le mauvais que l'on peut trouver sur la toile. Au fait, faire progresser la recherche n'est-ce pas aussi constater des carences ? En tout cas, la vision hagiologique de Jean d'Outremeuse permet de prouver, si quelqu'un en doutait encore, que les reliques occupent une place majeure même encore au Moyen Âge tardif.

(fierte), 38 (anglais), 85 (châsse), 92 (Eugène), 116 (images), 141 (Lambert), 147 (saints évêques de Liège), 168 (phylactère), 222, 264 (Saint Sang Bruges), 266 (Materne), 303 (Lambert), 329 (Frédéric de Liège), 379 et 389 (Triomphe à Andenne), 450 (Charlemagne), 467 (Richard), 468 (Linceul du Christ), 473 (Onze Mille Vierges), 477 (serment), 480 (Croix), 507 (lange), 535 (Cathédrale) : nous les inventorions ci-dessus faute de temps et de place pour les exploiter.

¹⁴⁷ Nous avons été encouragé par beaucoup d'amis qui trouvaient, comme nous, le thème pertinent.

¹⁴⁸ *Cfr* note 27.